

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR



Le 3 juin 2019 a lieu une séance régulière du conseil de la municipalité d'Auclair, à 19h00, à la salle Marguerite L. Grégoire, lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents :

Les conseillers suivants: mesdames Odette Dumont, Louise Veilleux, messieurs Donald J. Philippe, Jean-Marie Gilbert et Danny Lavoie, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Bruno Bonesso.

Ginette Bouffard, directrice générale, agit comme secrétaire d'assemblée.

Huit personnes assistent à la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2019-064

Après lecture, il est proposé par le conseiller Dany Lavoie d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants.

Au point 5. Affaires nouvelles, deux sujets sont ajoutés :

- a) Désignation d'un signataire additionnel des effets bancaires et légaux de la Municipalité.
- b) Désignation du maire suppléant au Conseil des maires de la MRC en cas d'absence du maire.

Le point 5 reste ouvert.

Adopté à l'unanimité

2. Adoption du procès-verbal du 6 mai 2019

2019-065

Il est proposé par le conseillère Louise Veilleux d'adopter le procès-verbal du 6 mai 2019.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption des comptes à payer

2019-066

Il est proposé par le conseiller Jean-Marie Gilbert d'adopter les comptes à payer du mois de mai 2019 au montant total de 37 458,98 \$

Adopté à l'unanimité

4. Correspondance

La correspondance est déposée au conseil.

4.1 Demande d'appui financier de la Fondation Persévérance scolaire du Fleuve-et-des-Lacs

2019-067

Considérant la demande d'appui de la Fondation et la longue implication de la Municipalité dans ses projets qui correspondent aux valeurs de la population d'Auclair;

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR

Considérant les différentes options proposées au plan de visibilité pour les commanditaires et les partenaires;

Il est proposé par la conseillère Odette Dumont de contribuer pour la somme de 100\$ au plan de visibilité du marathon annuel de la Fondation.

Adopté à l'unanimité

5. Affaires nouvelles

5.1 Désignation d'un signataire additionnel des effets bancaires et légaux de la Municipalité.

2019-068

Considérant que deux signataires parmi les membres du conseil sont autorisés à signer avec la directrice générale;

Considérant que l'absence d'une personne rend difficile le déroulement normal des opérations;

Il est proposé par le conseiller Donald J. Philippe de désigner Odette Dumont comme signataire des effets bancaires et légaux de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité

5.2 Désignation du maire suppléant au Conseil des maires de la MRC en cas d'absence du maire

2019-069

Considérant l'obligation du maire de se faire remplacer en cas d'absence pour que les activités du conseil des maires se déroulent efficacement;

Considérant que la personne désignée doit préférablement être en mesure de voter sur les décisions à prendre;

Il est proposé par la conseillère Louise Veilleux et secondé par la conseillère Odette Dumont de désigner le maire suppléant Jean-Marie Gilbert comme remplaçant du maire avec droit de vote au conseil des maires de la MRC.

Adopté à l'unanimité

6. Financement temporaire pour l'acquisition d'un chargeur sur roues muni d'une souffleuse

2019-070

Considérant que la Municipalité procèdera à l'achat de l'équipement tel qu'approuvé lors de la séance du conseil du 6 mai 2019;

Considérant que les démarches pour l'approbation de l'emprunt nécessaire sont toujours en cours auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

Considérant que la Municipalité procèdera par règlement d'emprunt avec le Ministère des Finances lorsque le MAMH aura donné son accord;

Considérant que ces opérations entraînent des délais et que le fournisseur est en attente de conclure la transaction finale;

Il est proposé par le conseiller Donald J. Philippe, secondé par le conseiller Danny Lavoie, de contracter un emprunt temporaire auprès de la Caisse Desjardins des Lacs de Témiscouata afin de conclure la transaction avec le fournisseur dans les meilleurs délais.

Adopté à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR

7. Adjudication d'un contrat de réparation de la clôture de la piste BMX

2019-071

Considérant que la Municipalité possède une piste homologuée de compétition BMX qu'il est souhaitable de maintenir en bon état pour la clientèle qui la fréquente;

Considérant que la clôture entourant la piste a été endommagée par le déneigement des derniers hivers difficiles et qu'elle doit être remise en état pour des raisons de sécurité;

Considérant que trois soumissionnaires ont été intéressés par ce contrat et que le meilleur prix et la date la plus proche de réalisation sont fournis par Option Sécure;

Il est proposé par la conseillère Louise Veilleux d'octroyer le contrat à la firme Option Secure au prix budgétaire de 4 250 \$.

Adopté à l'unanimité

8. Adjudication d'un contrat de vérification des débitmètres d'eau

2019-072

Considérant l'obligation de la Municipalité de faire vérifier la fiabilité de ses débitmètres de distribution d'eau potable et d'eau brute tirée du sol;

Considérant le coût négocié pour le service regroupé avec Squatec et Lejeune;

Il est proposé par la conseillère Odette Dumont d'octroyer le contrat de vérification des débitmètres d'eau potable à la firme Automation D'Amours au coût de 1 695 \$

Adopté à l'unanimité

9. Adjudication d'un contrat de réalisation du bilan 2018 de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable

2019-073

Considérant que le bilan 2018 sur l'eau potable doit être réalisé et livré au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 1^{er} septembre 2019;

Considérant les difficultés éprouvées avec nos systèmes pour recueillir les données au cours de l'année concernée;

Il est proposé par le conseiller Danny Lavoie de confier le mandat d'exécuter ce contrat à la firme Écol'eau au coût de 1 600 \$

Adopté à l'unanimité

Embauche de Isaac Cloutier à titre d'aide à l'entretien – paysagiste pour la saison 2019

2019-074

Considérant que la préposée à l'entretien paysager a besoin d'aide pour réaliser l'ensemble des tâches les plus manuelles de sa fonction;

Considérant que la fin de la période scolaire coïncide avec la disponibilité des étudiants en recherche d'un emploi d'été;

Considérant que la Municipalité a annoncé l'offre pour cet emploi à temps partiel saisonnier par différents moyens;

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR

Il est proposé par Louise Veilleux d'embaucher Isaac Cloutier à titre d'aide à l'entretien – paysagiste pour la saison estivale 2019 au taux de 13\$ l'heure, pour environ 12 à 19 heures par semaine

Adopté à l'unanimité

Varia

Période de questions

Levée de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 20h00.

« Je, Bruno Bonesso, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal est équivalente à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Bruno Bonesso, maire

Ginette Bouffard, directrice générale
et secrétaire-trésorière